

AVRIL 2018

BULLETIN TRIMESTRIEL

Mise à jour sur les activités de l'Administration régionale Kativik



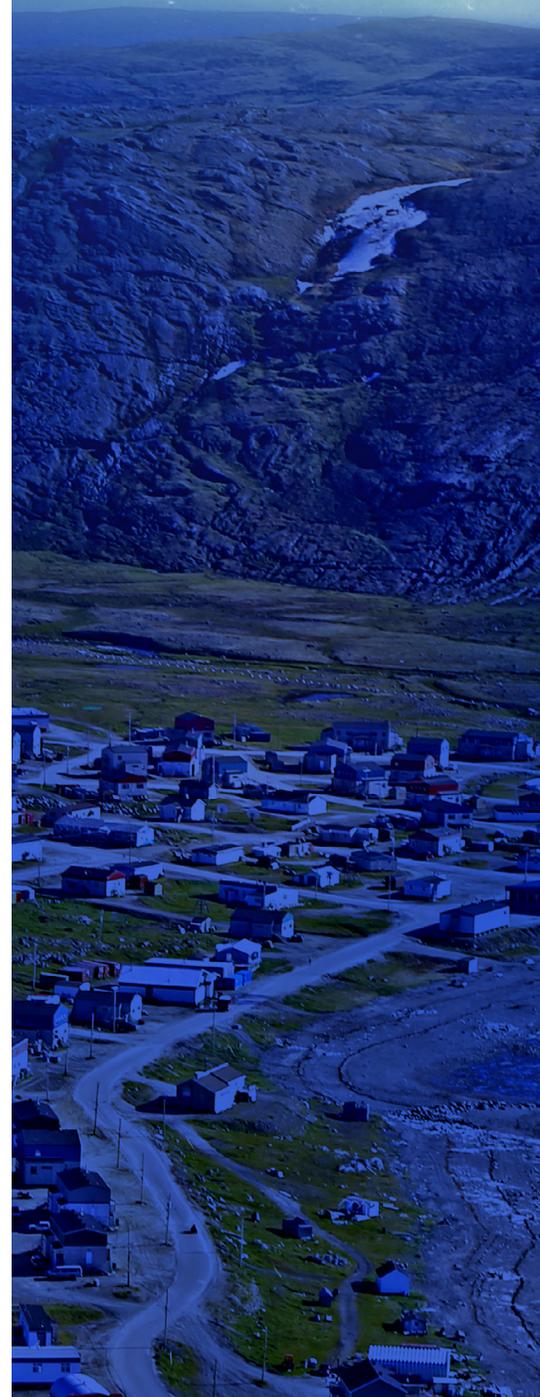
Projets de formation prioritaires pour 2018-2019

À sa dernière assemblée ordinaire, le Conseil de l'ARK a examiné les projets d'emploi et de formation prioritaires devant être financés dans l'ensemble de la région au cours de la prochaine année par le Service de l'emploi durable de l'ARK. Les projets cibleront des travailleurs dans de nombreux secteurs, y compris des guides touristiques, des cuisiniers de cafétéria et de services de traiteur, des opérateurs d'équipement lourd, des éducatrices des services de garde à l'enfance, des travailleurs de la construction et divers employés municipaux. L'enveloppe budgétaire de 7,5 millions de dollars sera affectée à un total de 116 projets.

Les priorités de formation régionale pour le Nunavik ont été recommandées par le Comité régional Kativik de l'emploi et de la formation (KRETC). Les projets sont mis en œuvre et en partie financés par des employeurs locaux et régionaux tels que les villages nordiques, le Conseil jeunesse Qarjuit et la Kativik Ilisarniliriniq. Le KRETC comprend plus d'une douzaine d'organismes de la région et est dirigé par le Service de l'emploi durable de l'ARK.



Au cours de cette formation d'introduction aux métiers de la construction organisée par l'ARK et la Kativik Ilisarniliriniq en 2017, les participants ont pu se familiariser avec des activités dans divers domaines, y compris le soudage.



Analyse révisée du coût de la vie au Nunavik

Les chercheurs de l'Université Laval ont récemment présenté au Conseil de l'ARK une autre analyse des données générées lors de l'enquête sur le coût de la vie réalisée dans six communautés en 2015 et en 2016. La nouvelle analyse fournit une mesure plus précise du coût de la vie au Nunavik ainsi que de la structure des dépenses des ménages.

Dans le cadre de la nouvelle analyse, les indices du coût de la vie pour huit composantes ont été réexaminés, soit les aliments, le logement, le transport, les boissons alcoolisées et les produits du tabac, les dépenses courantes et l'ameublement, les vêtements et les chaussures, les soins de santé et soins personnels ainsi que les loisirs, la formation et la lecture. Les niveaux moyens des dépenses dans six de ces huit composantes ont été revus à la hausse. De plus, l'indice comparatif global du coût de la vie au Nunavik a augmenté et se chiffre maintenant à 28,7 %.

La structure des dépenses des ménages à revenu haut, moyen et faible a également été affinée. Par exemple, la nouvelle analyse révèle que les ménages à faible revenu au Nunavik dépensent 45,1 % de leur revenu sur les aliments, par rapport à 41,6 % pour les ménages à revenu moyen et à 38,2 % pour les ménages à haut revenu. Ailleurs au Québec, les dépenses liées à l'alimentation peuvent ne représenter que 15,3 % du budget des ménages. Les résultats complets et d'autres détails sont contenus dans la version révisée et augmentée du rapport de recherche sur le coût de la vie au Nunavik qu'il est possible de consulter sur le site www.nunivaat.org sous la rubrique Publications.

À la lumière de l'analyse révisée, l'ARK et le gouvernement du Québec prévoient entamer des négociations (avec la Société Makivik agissant en tant que partie intervenante) afin de renouveler le financement à long terme visant à réduire le coût de la vie au Nunavik.

Pendant les négociations, le financement des mesures régionales actuelles de réduction du coût de la vie sera prolongé. Au total, le gouvernement du Québec versera 13 millions de dollars du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019. À sa dernière assemblée, le Conseil de l'ARK a approuvé la reconduction des six mesures de réduction du coût de la vie au Nunavik pour l'année à venir. Ces mesures visent à encourager des modes de vie sains qui prennent en considération les activités traditionnelles et la culture des Inuits.



Le Programme visant les aliments et les produits de première nécessité offre des rabais sur le prix de plus de 1 500 produits alimentaires, produits de soins personnels, produits ménagers, vêtements et chaussures ainsi que certains articles de camping achetés dans les magasins du Nunavik.



Le Programme de soutien à l'approvisionnement en aliments traditionnels dans les communautés est l'une des six mesures régionales de réduction du coût de la vie. Il vise à accroître la quantité d'aliments traditionnels disponible dans chaque communauté en réduisant les coûts d'achat et de transport.

Se préparer à la légalisation du cannabis

L'ARK et le Corps de police régional Kativik (CPRK) adoptent une approche proactive afin de se préparer à la légalisation de la vente et de la consommation du cannabis au Canada. À sa dernière assemblée, les membres du Conseil de l'ARK ont assisté à une présentation d'un psychiatre et expert en médecine préventive de l'Université McGill sur les problèmes de santé liés à la consommation du cannabis, tels que les effets sur le développement du cerveau des jeunes, la dépendance, l'exposition prénatale et les liens avec des troubles psychotiques. La consommation du cannabis est incompatible avec les études et le travail et peut augmenter le risque d'accidents dans la pratique de sports et la conduite de véhicules motorisés. Les jeunes âgés de 15 à 24 ans ont été identifiés comme étant les plus à risque d'en subir les effets négatifs.

La présidente de l'ARK, Jennifer Munick, a encouragé les communautés à tenir des réunions locales pour permettre aux résidents d'exprimer leurs préoccupations. Le gouvernement du Québec a présenté un projet de loi à l'Assemblée nationale en novembre 2017 pour encadrer la vente du cannabis. L'ARK et le CPRK doivent, pour leur part, prévoir des outils appropriés pour sensibiliser la population aux risques pour la santé et aux responsabilités légales liés au cannabis.

ENQ fait bonne figure aux Jeux d'hiver de l'Arctique



Qialtak Nappaaluk a accompagné les jeunes du Nunavik dans les Territoires du Nord-Ouest en tant que représentante des aînés de la région. M^{me} Nappaaluk a été sélectionnée pour ce rôle en raison de ses connaissances traditionnelles approfondies, de son expérience des jeux inuits et de son travail auprès des jeunes.

Équipe Nunavik-Québec (ENQ) a battu deux records du monde et remporté 21 Ulus (huit d'or, huit d'argent et cinq de bronze) aux Jeux d'hiver de l'Arctique qui ont eu lieu à Hay River et à Fort Smith, dans les Territoires du Nord-Ouest, du 18 au 24 mars. Le Service des loisirs de l'ARK a joué un rôle de premier plan dans la préparation et la coordination de la participation des athlètes et des interprètes culturels du Nunavik aux Jeux.

La délégation du Nunavik était composée de 52 athlètes, de trois interprètes culturels et de 19 membres de soutien. Les athlètes ont compétitionné dans cinq disciplines : sports arctiques, badminton, jeux dénés, raquette et tennis de table. Les critères d'évaluation utilisés pour la sélection des athlètes d'ENQ ont encore une fois compris la performance, le temps consacré à l'entraînement ainsi que le comportement et l'attitude en général.



Le Nunavik a remporté la majorité de ses médailles en sports arctiques et en jeux dénés de même que deux en raquette et deux en tennis de table. ENQ a également reçu sept épinglettes de franc-jeu. Ces épinglettes démontrent que les athlètes d'ENQ ont pleinement adopté l'esprit de franc jeu des Jeux. Enfin, deux athlètes de Salluit ont battu un record du monde, soit Larry Thomassiah dans l'épreuve de l'avion, catégorie ouverte (hommes), et Nathan Saviadjuk dans l'épreuve du saut groupé, catégorie junior (hommes).

L'ARK tient à remercier la mine Raglan (groupe Glencore), Hydro-Québec, Raymond Chabot Grant Thornton, la Société Makivik, la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et tous les villages nordiques pour leur soutien et leur contribution.



Soutien au Centre régional de réadaptation Isuarsivik

Le Conseil de l'ARK a adopté une résolution à sa dernière assemblée concernant le versement d'une contribution de 1 million de dollars sur trois ans pour le nouveau Centre régional de réadaptation Isuarsivik. La contribution est importante et démontre que l'ARK appuie pleinement ce projet. L'ARK est l'un des principaux partenaires d'Isuarsivik avec les gouvernements fédéral et provincial et d'autres organismes de la région. Les services améliorés incluront ce qui suit :



Jennifer Munick, présidente de l'ARK (à l'extrême droite), et Tunu Napartuk, membre du Comité administratif de l'ARK (à l'extrême gauche), annonçant la contribution de l'ARK à Dave Forrest et à Mary Aitchison, président et vice-présidente du Centre de traitement Isuarsivik.

- Accès en établissement à des services de réadaptation adaptés à la culture pour tous les Nunavimmiuts avec une capacité d'accueil annuelle pouvant atteindre 175 clients.
- Admission d'urgence et soutien aux femmes enceintes et à leur famille afin de prévenir l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale.
- Emploi de conseillers en dépendances inuits certifiés pour fournir des évaluations, du counseling spécialisé et un suivi dans chacune des communautés.
- Formation régionale pour les travailleurs dans le domaine des dépendances.

La nouvelle installation devrait ouvrir ses portes d'ici à 2020 et permettra de créer des emplois locaux dans les secteurs des soins de santé, de la construction, des services de soutien et de l'administration.

L'aide juridique expliquée

L'aide juridique est un service gouvernemental à l'intention des résidents du Québec à faible revenu. Ce service permet à tous les résidents de la province d'avoir accès à la justice et à des services juridiques à un coût abordable. Les avocats de l'aide juridique sont des employés du gouvernement, mais les avocats de pratique privée peuvent également prendre des dossiers de clients admissibles à l'aide juridique. Lors d'une présentation faite au Conseil de l'ARK le 27 février, M^{re} Cassandra Neptune a également expliqué que ces services couvrent la représentation par un avocat devant les tribunaux ainsi que des conseils juridiques sur des questions telles que l'aide sociale, la sécurité du travail, la protection du consommateur, le divorce, la garde des enfants et la protection de la jeunesse.

Il a été réitéré au cours de la présentation au Conseil de l'ARK que les avocats peuvent seulement demander aux bénéficiaires de l'aide juridique de payer les taux prévus aux barèmes d'admissibilité fixés par règlement par le gouvernement, lesquels tiennent compte du revenu et de la situation familiale. Des consultations juridiques gratuites sont prévues à Puvirnituk le 1^{er} et le 2 mai, à Salluit du 15 au 17 mai et à Inukjuak du 31 juillet au 2 août.



Pour de plus amples renseignements sur l'aide juridique et les barèmes d'admissibilité, consultez le site Web du Centre communautaire juridique de l'Abitibi-Témiscamingue au : <http://www.ccjat.qc.ca>

Discussion sur les enjeux du logement avec la ministre responsable de l'Habitation

Une réunion a été organisée à Kuujuaq à la fin de janvier avec la ministre responsable de la Protection des consommateurs et de l'Habitation, Lise Thériault, le ministre responsable des Affaires autochtones, Geoffrey Kelley, et le député d'Ungava, Jean Boucher. Jennifer Munick, présidente de l'ARK, et Tunu Napartuk, membre du Comité administratif de l'ARK, étaient présents à la réunion. Il a été rappelé aux représentants du gouvernement du Québec que la réactivation du Programme favorisant l'accession à la propriété et la rénovation résidentielle dans la région Kativik était une condition pour que la région approuve l'échelle de loyers intérimaire qui est entrée en vigueur en juillet 2017. Il est nécessaire que le gouvernement intervienne pour assurer la disponibilité de fonds suffisants à court terme et, à moyen terme, faire progresser les importantes améliorations devant être apportées au Programme afin de faciliter l'accession à la propriété aux Nunavimmiuts qui cherchent des solutions de rechange au logement social et disposent des moyens financiers nécessaires.



Visite ministérielle

Commission d'enquête sur les relations avec les Autochtones au Québec

Des représentantes de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec sont venues faire une présentation au Conseil de l'ARK le 27 février. La Commission enquête sur les présumés comportements inappropriés dans la prestation des services policiers, correctionnels, de justice ainsi que des services sociaux, de santé et de protection de la jeunesse.

La Commission d'enquête n'est pas un procès. Elle ne peut pas se prononcer sur la responsabilité civile, pénale ou criminelle ni blâmer des personnes ou des organismes. Elle soumettra plutôt ses observations au gouvernement, incluant des recommandations quant aux actions correctives à mettre en place en vue de prévenir toute forme de violence, de pratiques discriminatoires et de traitements différents dans la prestation de certains services (publics aux Autochtones du Québec). Le rapport de la Commission devrait être rendu public le 30 novembre 2018.

Les citoyens autochtones sont invités à venir témoigner personnellement lors des audiences publiques, à déposer des déclarations écrites ou à participer aux cercles de partage. Pour de plus amples renseignements, les Nunavimmiuts peuvent composer le numéro sans frais 1 844 580-0113 ou consulter le site Web de la Commission au : www.cerp.gouv.qc.ca.



(De gauche à droite) Lucy Grey, ressource de soutien régionale, M^e Marie-Josée Barry-Gosselin, procureure en chef adjointe, et Sharon Hunter, coordonnatrice adjointe des relations avec les Autochtones, décrivent les travaux à venir de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec.

Annnonce du financement de Pijunnaqunga

En février, la secrétaire parlementaire de la ministre des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord, Yvonne Jones, s'est rendue à Kuujuaq pour annoncer officiellement une contribution à Pijunnaqunga, le programme de stages du Nunavik. La contribution de 2,1 millions de dollars est offerte par le gouvernement du Canada dans le cadre du programme Connexion compétences. Pijunnaqunga, qui a été créé en août 2017 par le Service de l'emploi durable de l'ARK, vise à donner aux jeunes Nunavimmiuts les moyens de développer leurs compétences par l'entremise d'expériences de travail pratique. Jusqu'à 100 jeunes participeront au programme en effectuant des stages dans des organismes qui offriront un solide encadrement. Pijunnaqunga encourage le développement des compétences et des capacités des Nunavimmiuts qui formeront la relève et assureront la direction des organismes de la région.



Atelier sur le développement d'entreprises à l'intention des femmes inuites

En février, le Service du développement régional et local de l'ARK et Pauktuutit – Inuit Women of Canada (association des femmes inuites du Canada) ont organisé conjointement à Inukjuak un atelier sur le développement d'entreprises à l'intention des femmes inuites. Lors de l'atelier, le réseau des femmes d'affaires inuites a été présenté aux participantes de même que des outils de soutien au développement de carrières et d'entreprises. L'atelier a également permis de discuter de défis particuliers et de possibilités ainsi que de programmes de mentorat.



Réseau des femmes d'affaires, Inukjuak.

Programme de formation Gestion des centres de la petite enfance

La Section des services de garde à l'enfance a lancé une formation à l'intention des employés de gestion des centres de la petite enfance. Le programme a été élaboré par le cégep de Saint-Félicien et donnera droit à un diplôme d'études collégiales. Vingt-deux directeurs de centres de la petite enfance provenant de toutes les communautés ont participé à la première séance de formation qui a eu lieu du 12 au 16 février à Kuujuaq.

Le programme s'échelonne sur une période d'un peu moins de deux ans, à raison d'une semaine de formation offerte toutes les six semaines. Chaque séance de formation sera offerte dans une communauté différente. Le programme permettra aux participants d'en apprendre plus sur les communications, le leadership, le rôle de directeur et la façon de mieux transmettre la culture inuite dans un milieu offrant des services de garde de la petite enfance.



Julie-Ann Berthe, directrice adjointe, Services de garde à l'enfance de l'ARK, se prend en photo à Kuujuaq lors de la première journée du nouveau programme de formation intitulé Gestion des centres de la petite enfance. Financé par la Section des services de garde à l'enfance de l'ARK, le programme a commencé le 12 février.

Rencontre entre des représentants de l'ARK et le nouveau président élu de la Société Makivik

Le 25 janvier, Jennifer Munick, présidente de l'ARK, Tunu Napartuk, membre du Comité administratif, et Michael Gordon, directeur général, ont tenu une première rencontre avec Charlie Watt, le nouveau président élu de la Société Makivik. Ils ont discuté de dossiers communs importants, et les deux organismes se sont engagés à poursuivre leur collaboration en fonction de leurs mandats respectifs.



Bureaux de l'ARK, Kuujjuaq

Un groupe d'Inukjuak remporte un Prix Inspiration Arctique

L'ARK tient à féliciter l'Association des hommes Unaaq pour le prix qu'elle a reçu en janvier. Unaaq se penche sur divers enjeux sociaux importants tout en favorisant l'acquisition intensive et durable de compétences traditionnelles inuites et la formation culturelle. L'Association cible les jeunes participants et les jumelle avec des aînés et des chasseurs d'expérience. Unaaq a reçu 500 000 \$ pour poursuivre son important travail à Inukjuak. L'ARK avait appuyé d'emblée la nomination d'Unaaq.



31 janvier, Ottawa

Assemblées du Conseil prévues en 2018

En 2018, le Conseil de l'ARK tiendra trois autres assemblées ordinaires :

28 au 31 mai, Aupaluk | 10 au 13 septembre, Kuujjuaq | 26 au 29 novembre, Kuujjuaq.



ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK

C.P. 9, Kuujuaq, Québec J0M 1C0

819-964-2961 poste 2219
info@krg.ca - www.krg.ca